



# Assemblée générale

Distr. générale  
20 avril 2022  
Français  
Original : anglais

**Soixante-seizième session**  
Point 140 de la liste préliminaire\*  
**Projet de budget-programme pour 2022**

## Projet de budget-programme pour 2022

### Titre XI Dépenses d'équipement

### Chapitre 33 Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien

#### Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	3
Ressources proposées pour 2022** . . . . .	4
Ressources : vue d'ensemble . . . . .	4
A. Transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien . . . . .	7
1. Siège . . . . .	7
2. Office des Nations Unies à Genève . . . . .	8
3. Office des Nations Unies à Vienne . . . . .	9
4. Office des Nations Unies à Nairobi . . . . .	9
5. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique . . . . .	10
6. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes . . . . .	10
7. Commission économique pour l'Afrique . . . . .	11
8. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale . . . . .	11

\* [A/76/50](#).

\*\* Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



---

B. Réseau institutionnel. ....	12
C. Grands projets de construction. ....	13
D. Système normalisé de contrôle des accès ....	13
Annexe	
Estimations concernant les grands projets de construction (à titre indicatif) .....	15

## Vue d'ensemble

- 33.1 Les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses d'équipement, à savoir les travaux de construction, de transformation et d'amélioration des locaux et les gros travaux d'entretien à exécuter dans les principaux immeubles appartenant à l'Organisation des Nations Unies dans le monde entier, notamment dans les domaines de la sûreté et de la sécurité et de l'informatique, sont décrites dans le présent chapitre. Les crédits demandés sont regroupés dans le présent chapitre afin de garantir une approche coordonnée et systématique des dépenses d'équipement. Aucune ressource n'est prévue dans le présent chapitre pour financer les dépenses relatives aux postes et les dépenses connexes concernant l'administration et la gestion des activités prévues ici; ces coûts sont présentés dans les chapitres du projet de budget-programme pour 2022 concernant le Siège de l'ONU, l'Office des Nations Unies à Genève, l'Office des Nations Unies à Vienne, l'Office des Nations Unies à Nairobi, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).
- 33.2 Conformément aux critères retenus dans les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) pour la gestion des biens, les ressources demandées dans le présent chapitre serviront à financer deux types de projets : a) les projets structurels à forte intensité de capital qui auraient pour effet de modifier ou d'améliorer notablement des installations ou des infrastructures informatiques (qui entrent dans la catégorie des travaux de transformation et d'amélioration); b) les projets ayant pour objet de réparer ou de remplacer des installations (par exemple chauffage, ventilation et climatisation) ou des systèmes (par exemple systèmes électriques, systèmes informatiques et dispositifs de sécurité) ou d'en accroître la valeur ou la durée d'utilité (qui entrent dans la catégorie des gros travaux d'entretien). Les projets qu'il est proposé de financer peuvent être ponctuels ou s'étaler sur plusieurs années du fait de leur ampleur et de leur complexité (projets pluriannuels). De plus, l'Assemblée générale ayant décidé, dans ses résolutions [74/263](#) et [75/253](#), que les remboursements annuels des emprunts contractés auprès du pays hôte (la Suisse) en lien avec le Plan stratégique patrimonial pour le Palais des Nations seraient financés au moyen du budget ordinaire jusqu'à ce qu'elle en décide autrement, des crédits sont demandés dans le présent chapitre pour ces remboursements.
- 33.3 Au Siège, les projets qu'il est proposé de financer au présent chapitre relèvent selon le cas de la Division de l'administration (New York) du Département de l'appui opérationnel ou du Bureau de l'informatique et des communications. Les services administratifs de Genève, de Vienne et de Nairobi et ceux des commissions régionales exécutent, dans leurs domaines de compétence respectifs, les projets relevant du présent chapitre et administrent les ressources correspondantes.
- 33.4 Les projets liés à la sûreté et à la sécurité des locaux de l'Organisation des Nations Unies dans tous les grands lieux d'affectation sont exécutés en étroite coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité. Celui-ci procède actuellement à un examen approfondi des systèmes de sécurité physique mis en place au Siège et dans les autres centres de l'Organisation afin de remédier à leur insuffisance face aux menaces nouvelles et émergentes qui pèsent sur la sécurité. Les ressources demandées pour 2022 doivent servir à financer le remplacement du matériel obsolète et la modernisation des systèmes de sécurité essentiels et ainsi permettre à l'Organisation de faire face aux situations d'urgence.
- 33.5 Conformément à la résolution [75/253](#) de l'Assemblée générale et à ses résolutions antérieures, le Service de la politique de gestion mondiale des biens (qui relève de la Division des finances des missions du Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité) donne aux bureaux hors Siège et aux commissions régionales les orientations, l'appui et les conseils techniques dont ils ont besoin pour planifier, gérer et suivre leurs projets d'équipement. Dans le cadre de l'élaboration du projet de budget-programme pour 2022, le Service a passé en revue les projets à financer au titre du chapitre 33, pour tous les bureaux hors Siège et pour les commissions régionales, et donné, selon que de besoin, des indications et des conseils techniques afin que la planification des projets soit

conforme aux politiques et pratiques établies concernant les biens de l'Organisation et leur bonne administration.

- 33.6 Le Bureau de l'informatique et des communications dirige centralement l'élaboration et l'application, dans l'ensemble de l'Organisation, de stratégies et de normes relatives à l'informatique et aux communications et s'assure de la bonne utilisation des crédits affectés à la modernisation des systèmes et à l'amélioration des services informatiques et des services de communication. Il définit les grandes orientations stratégiques et met des progiciels intégrés et des infrastructures à la disposition des utilisateurs en vue de garantir la cohérence et la coordination. Il administre ainsi, au niveau central, les projets de modernisation des infrastructures de réseau dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales, dans le cadre du projet portant sur le réseau institutionnel, qui vise à standardiser le matériel et à appliquer les mêmes normes de fonctionnalité, de qualité et de fiabilité à l'ensemble des réseaux de l'Organisation. Le Bureau a également entrepris d'évaluer les dépenses d'équipement à l'échelle mondiale, notamment en ce qui concerne le matériel de conférence, et présentera un plan complet et le montant estimatif des ressources nécessaires dans le projet de budget-programme pour 2023.
- 33.7 En application de la résolution [75/252](#), dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de donner au chapitre 33 du budget-programme, à titre indicatif et pour information uniquement, des estimations concernant les grands projets de construction (le Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève, le remplacement des bâtiments à usage de bureaux A à J au siège de l'Office des Nations Unies à Nairobi, la rénovation de l'Africa Hall au siège de la CEA, le projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP et la rénovation du bâtiment nord du siège de la CEPALC), on trouvera en annexe un tableau présentant les estimations demandées. Comme indiqué au paragraphe XI.6 du premier rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2021 ([A/75/7](#)), ces estimations pourront être révisées ultérieurement, dans les rapports d'activité relatifs à chaque projet. Les estimations n'étant fournies que pour information, les ressources nécessaires au financement de ces projets, y compris les ressources afférentes au financement des équipes de gestion de projets au titre de chapitres du budget autres que le chapitre 33, ne figurent pas dans le présent document : elles seront demandées dans les rapports annuels du Secrétaire général qui seront présentés à l'Assemblée pendant la partie principale de sa soixante-seizième session.

## Ressources proposées pour 2022

### Ressources : vue d'ensemble

- 33.8 Les ressources proposées pour 2022 s'élèvent globalement à 23 706 400 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 60 602 400 dollars (71,9 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2021. La variation découle des deux facteurs suivants : a) des ajustements techniques; b) d'autres changements, comme expliqué ci-après.
- 33.9 On trouvera dans le tableau 33.1 un récapitulatif de la répartition des ressources.

Tableau 33.1

**Évolution des ressources financières, par catégorie de projets et par lieu**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
<b>A. Transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien</b>								
CEA	1 075,2	1 283,8	–	–	45,7	<b>45,7</b>	3,6	1 329,5
CEPALC	982,6	848,4	–	–	65,5	<b>65,5</b>	7,7	913,9
CESAO	2 258,0	201,1	–	–	980,9	<b>980,9</b>	487,7	1 182,0
CESAP	1 065,0	850,9	–	–	161,0	<b>161,0</b>	18,9	1 011,9
ONUG <sup>a</sup>	2 926,8	4 817,6	–	–	301,2	<b>301,2</b>	6,2	5 118,8
ONUN	1 108,1	942,2	–	–	287,8	<b>287,8</b>	30,5	1 230,0
ONUUV	1 164,8	1 110,1	–	–	473,3	<b>473,3</b>	42,6	1 583,4
Siège	5 472,7	2 769,6	–	–	–	–	–	2 769,6
<b>Total partiel</b>	<b>16 053,2</b>	<b>12 823,7</b>	–	–	<b>2 315,4</b>	<b>2 315,4</b>	<b>18,1</b>	<b>15 139,1</b>
<b>B. Réseau institutionnel</b>								
Siège	–	4 544,3	–	–	300,0	<b>300,0</b>	6,6	4 844,3
<b>C. Grands projets de construction<sup>b</sup></b>								
Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève	34 278,0	53 121,2	(53 121,2)	–	–	<b>(53 121,2)</b>	(100,0)	–
Remplacement des bâtiments A à J au siège de l'Office des Nations Unies à Nairobi	9 169,6	7 157,3	(7 157,3)	–	–	<b>(7 157,3)</b>	(100,0)	–
Projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP	5 503,5	5 237,8	(5 237,8)	–	–	<b>(5 237,8)</b>	(100,0)	–
Rénovation du bâtiment nord au siège de la CEPALC	103,3	1 424,5	(1 424,5)	–	–	<b>(1 424,5)</b>	(100,0)	–
Rénovation de l'Africa Hall au siège de la CEA	7 577,1	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>56 631,5</b>	<b>66 940,8</b>	<b>(66 940,8)</b>	–	–	<b>(66 940,8)</b>	<b>(100,0)</b>	–
<b>D. Système normalisé de contrôle des accès</b>								
Siège	–	–	–	–	743,6	<b>743,6</b>	–	743,6
CEA	–	–	–	–	466,9	<b>466,9</b>	–	466,9
CEPALC	–	–	–	–	450,9	<b>450,9</b>	–	450,9
CESAO	–	–	–	–	221,0	<b>221,0</b>	–	221,0
CESAP	–	–	–	–	232,2	<b>232,2</b>	–	232,2
ONUG	–	–	–	–	586,9	<b>586,9</b>	–	586,9
ONUN	–	–	–	–	367,2	<b>367,2</b>	–	367,2

**Titre XI Dépenses d'équipement**

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
ONU	–	–	–	–	654,3	654,3	–	654,3
<b>Total partiel</b>	–	–	–	–	<b>3 723,0</b>	<b>3 723,0</b>	–	<b>3 723,0</b>
<b>Total</b>	<b>72 684,7</b>	<b>84 308,8</b>	<b>(66 940,8)</b>	–	<b>6 338,4</b>	<b>(60 602,4)</b>	<b>(71,9)</b>	<b>23 706,4</b>

*Abbreviations* : ONUG = Office des Nations Unies à Genève ; ONUN = Office des Nations Unies à Nairobi ; ONUV = Office des Nations Unies à Vienne.

<sup>a</sup> Y compris un montant de 2 791 800 dollars pour le remboursement annuel, en 2022, de l'emprunt lié au Plan stratégique patrimonial.

<sup>b</sup> Des estimations concernant les grands projets de construction pour 2022 sont fournies en annexe, à titre indicatif et pour information uniquement.

**Ajustements techniques**

- 33.10 La baisse des ressources demandées (66 940 800 dollars) s'explique par le non-renouvellement des crédits approuvés pour 2021 par l'Assemblée générale dans sa résolution [75/253](#) au titre des dépenses se rapportant : a) au Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève (53 121 200 dollars) ; b) au remplacement des bâtiments à usage de bureaux A à J au siège de l'Office des Nations Unies à Nairobi (7 157 300 dollars) ; c) au projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP, à Bangkok (5 237 800 dollars) ; d) à la rénovation du bâtiment nord du siège de la CEPALC, à Santiago (1 424 500 dollars). Les ressources nécessaires pour ces projets pour 2022 seront demandées dans les rapports annuels du Secrétaire général qui seront présentés à l'Assemblée pendant la partie principale de sa soixante-seizième session.

**Autres changements**

- 33.11 Les ressources prévues au chapitre 33 sont affectées différemment d'un exercice à un autre, car seule une partie des activités auxquelles elles sont destinées donne lieu à des dépenses renouvelables, le reste consistant en des projets d'équipement ponctuels ou pluriannuels. Il est tenu compte dans tout nouveau projet de budget-programme du fait que certaines activités ponctuelles s'achèvent et que de nouvelles démarrent. Les projets qu'il est proposé de financer au présent chapitre sont fondés sur les besoins essentiels recensés pour l'exercice budgétaire ; les ressources demandées représentent une augmentation de 2 315 400 dollars pour les travaux de transformation, les installations et les infrastructures (section A) et de 300 000 dollars pour le réseau institutionnel informatique (section B) par rapport aux crédits ouverts pour 2021.
- 33.12 En outre, comme expliqué au paragraphe 33.4 ci-dessus et plus en détail à la section D ci-dessous, le Département de la sûreté et de la sécurité procède actuellement à un examen approfondi des systèmes de sécurité physique mis en place au Siège et dans les autres centres de l'Organisation afin de remédier à leur insuffisance face aux menaces nouvelles et émergentes qui pèsent sur la sécurité. Le montant de 3 723 000 dollars demandé pour 2022 doit servir à financer le remplacement du matériel obsolète et la modernisation des systèmes de sécurité essentiels (voir section D) et ainsi permettre à l'Organisation de faire face aux situations d'urgence.

**Type d'activités proposées**

- 33.13 Les ressources demandées sont présentées dans le tableau 33.2, une distinction étant établie entre : a) les projets ponctuels et b) les projets pluriannuels. Ce classement par type permet de distinguer les différents projets en fonction de leur nature et de leur durée.

Tableau 33.2

**Type de projets proposés pour 2022, par lieu (avant actualisation des coûts)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Description	Siège	ONUG	ONUS	ONUN	CESAP	CEPALC	CEA	CESAO	Réseau institutionnel	Système normalisé de contrôle des accès	Total
<b>A. Projets ponctuels (nouveaux)</b>	<b>981,8</b>	<b>450,0</b>	–	–	–	<b>381,0</b>	–	<b>750,0</b>	–	–	<b>2 562,8</b>
<b>B. Projets pluriannuels</b>											
Poursuite des projets pluriannuels en cours	1 787,8	4 068,8 <sup>a</sup>	1 361,7	1 230,0	800,0	532,9	1 329,5	–	4 844,3	–	<b>15 955,0</b>
Nouveaux projets pluriannuels	–	600,0	221,7	–	211,9	–	–	432,0	–	3 723,0	<b>5 188,6</b>
<b>Total partiel</b>	<b>1 787,8</b>	<b>4 668,8</b>	<b>1 583,4</b>	<b>1 230,0</b>	<b>1 011,9</b>	<b>532,9</b>	<b>1 329,5</b>	<b>432,0</b>	<b>4 844,3</b>	–	–
<b>Total</b>	<b>2 769,6</b>	<b>5 118,8</b>	<b>1 583,4</b>	<b>1 230,0</b>	<b>1 011,9</b>	<b>913,9</b>	<b>1 329,5</b>	<b>1 182,0</b>	<b>4 844,3</b>	<b>3 723,0</b>	<b>23 706,4</b>

*Abréviations* : ONUG = Office des Nations Unies à Genève ; ONUN = Office des Nations Unies à Nairobi ; ONUS = Office des Nations Unies à Vienne.

<sup>a</sup> Y compris un montant de 2 791 800 dollars pour les remboursements annuels des emprunts liés au Plan stratégique patrimonial.

33.14 Comme le montre le tableau 33.2, les nouveaux projets ponctuels (2 562 800 dollars) représentent 10,8 % du total des ressources demandées pour 2022, les nouveaux projets pluriannuels (5 188 600 dollars) représentent 21,9 % et la poursuite des projets pluriannuels en cours (15 955 000 dollars) représente 67,3 %.

## A. Transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien

### 1. Siège

**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 769 600 dollars**

33.15 Comme indiqué dans le tableau 33.3, le montant total de 2 769 600 dollars demandé pour le Siège comprend : a) 981 800 dollars pour le projet ponctuel de renforcement de la sécurité incendie dans le bâtiment de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld ; b) 1 787 800 dollars pour la poursuite de deux projets pluriannuels, à savoir l'amélioration de l'accessibilité de l'ensemble du complexe pour les personnes handicapées (987 800 dollars) et la restauration des rampes de sortie de l'Assemblée générale (800 000 dollars).

Tableau 33.3

**Ressources nécessaires, par type de projet (Siège)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Description	Montant
<b>A. Projet ponctuel (nouveau)</b>	
Amélioration des dispositifs de sûreté et de sécurité	981,8
<b>B.1 Poursuite des projets pluriannuels en cours</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	987,8

**Titre XI Dépenses d'équipement**

Description	Montant
Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures	800,0
<b>Total partiel (B.1)</b>	<b>1 787,8</b>
<b>Total</b>	<b>2 769,6</b>

**2. Office des Nations Unies à Genève****Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 118 800 dollars**

- 33.16 Le montant total de 5 118 800 dollars demandé pour l'Office des Nations Unies à Genève se décompose comme suit : a) 450 000 dollars pour le projet ponctuel de modernisation de l'infrastructure et du matériel technique audiovisuel des salles de conférence, qui devrait permettre de tenir plus de réunions virtuelles et hybrides ; b) 4 668 800 dollars pour les projets pluriannuels. Les projets à financer en 2022 ont été choisis de manière stratégique et en étroite consultation avec l'équipe chargée de la planification des travaux à effectuer dans le cadre du Plan stratégique patrimonial pour faire en sorte de n'avoir pas à les refaire à cause de ce plan et de manière qu'ils répondent aux besoins essentiels du Palais des Nations pendant la durée de la rénovation.
- 33.17 Le montant de 4 668 800 dollars demandé pour les projets pluriannuels permettrait de financer le nouveau projet d'amélioration de l'accessibilité du Palais des Nations (600 000 dollars), qui n'est pas lié au Plan stratégique patrimonial, et la poursuite de trois projets pluriannuels (1 277 000 dollars), à savoir l'enlèvement et l'élimination de matières dangereuses, comme l'amiante, le plomb et les fibres minérales (100 000 dollars) ; le projet de remplacement du film antiéclats, débuté en 2021 (200 000 dollars) ; et l'amélioration de la sécurité informatique de l'Office des Nations Unies à Genève et le maintien en bon état des éléments critiques pour la sécurité du réseau (977 000 dollars). Il comprend également un montant de 2 791 800 dollars (2 501 430 francs suisses) destiné aux remboursements annuels des emprunts contractés auprès du pays hôte en lien avec le Plan stratégique patrimonial, en application des résolutions [74/263](#) et [75/253](#) de l'Assemblée générale. Le tableau 33.4 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.4

**Ressources nécessaires, par type de projet (Office des Nations Unies à Genève)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Description	Montant
<b>A. Projet ponctuel (nouveau)</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	450,0
<b>B.1 Poursuite des projets pluriannuels en cours</b>	
Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures	300,0
Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication	977,0
Remboursement de l'emprunt lié au Plan stratégique patrimonial	2 791,8
<b>Total partiel (B.1)</b>	<b>4 068,8</b>
<b>B.2 Nouveaux projets</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	600,0
<b>Total</b>	<b>5 118,8</b>

### 3. Office des Nations Unies à Vienne

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 583 400 dollars*

- 33.18 Le montant total de 1 583 400 dollars demandé représente la part de l'Office des Nations Unies à Vienne dans le financement de l'amélioration et de l'entretien des locaux du Centre international de Vienne, qui est administré par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel dans le cadre d'un accord de partage des coûts des gros travaux d'entretien conclu entre les organisations ayant leur siège au Centre et le Gouvernement hôte, ainsi que la part de l'Office dans le financement du nouveau projet d'amélioration des dispositifs de sûreté et de sécurité au Centre. Il est calculé sur la base de la part actuellement à la charge de l'Office, soit 23 % de l'ensemble des dépenses liées à la transformation et à l'amélioration des locaux et 11,5 % de l'ensemble des dépenses liées aux gros travaux d'entretien. Ce pourcentage est calculé au moyen d'une formule composite qui tient compte de l'espace occupé par chacune des quatre organisations ainsi que de leurs effectifs et de leur charge de travail.
- 33.19 Sur la base de l'accord susmentionné, la contribution de l'Office des Nations Unies à Vienne au Fonds de gestion des bâtiments communs est de 622 500 dollars, sa part du montant estimatif des dépenses liées au nouveau projet est de 221 700 dollars et sa contribution au Fonds commun pour le financement des réparations et remplacements importants est de 739 200 dollars. Le tableau 33.5 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.5

#### **Ressources nécessaires, par type de projet (Office des Nations Unies à Vienne)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>B.1 Poursuite des projets pluriannuels en cours</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures (part de l'ONUV)	622,5
Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures (part de l'ONUV)	739,2
<b>Total partiel (B.1)</b>	<b>1 361,7</b>
<b>B.2 Nouveaux projets</b>	
Amélioration des dispositifs de sûreté et de sécurité (part de l'ONUV)	221,7
<b>Total</b>	<b>1 583,4</b>

*Abréviation* : ONUV = Office des Nations Unies à Vienne.

### 4. Office des Nations Unies à Nairobi

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 230 000 dollars*

- 33.20 Comme le montre le tableau 33.6, le montant total de 1 230 000 dollars permettrait de poursuivre quatre projets pluriannuels : le projet relatif à la sécurité qui vise à moderniser et à mettre aux normes l'infrastructure d'alimentation électrique du complexe de l'Office des Nations Unies à Nairobi (250 000 dollars) ; le remplacement et l'amélioration de la route goudronnée qui mène de la principale entrée réservée aux véhicules jusqu'au complexe central et aux zones de conférence, ainsi que le parking des représentants qui y est rattaché (600 000 dollars) ; la modernisation et la mise aux normes de l'infrastructure d'alimentation en eau et de protection contre les incendies dans tout le complexe (280 000 dollars) ; l'amélioration de l'accessibilité de l'ensemble du complexe (100 000 dollars).

Tableau 33.6

**Ressources nécessaires, par type de projet (Office des Nations Unies à Nairobi)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>B.1 Poursuite des projets pluriannuels en cours</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	950,0
Amélioration des dispositifs de sûreté et de sécurité	280,0
<b>Total</b>	<b>1 230,0</b>

**5. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique*****Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 011 900 dollars***

- 33.21 Comme le montre le tableau 33.7, le montant total de 1 011 900 dollars demandé permettrait de financer trois projets pluriannuels au Centre de conférence de l'Organisation des Nations Unies : un nouveau projet d'enlèvement de matières dangereuses au Centre (211 900 dollars) et la poursuite de deux projets, à savoir l'édification d'une nouvelle entrée principale et une nouvelle installation de contrôle de sécurité pour les visiteurs et visiteuses et le personnel (350 000 dollars) et la rénovation des systèmes audiovisuels (450 000 dollars).

Tableau 33.7

**Ressources nécessaires, par type de projet (CESAP)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>B.1 Poursuite des projets pluriannuels en cours</b>	
Amélioration des dispositifs de sûreté et de sécurité	350,0
Amélioration des installations et des infrastructures	450,0
<b>Total partiel (B.1)</b>	<b>800,0</b>
<b>B.2 Nouveaux projets</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	211,9
<b>Total</b>	<b>1 011,9</b>

**6. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes*****Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 913 900 dollars***

- 33.22 Comme le montre le tableau 33.8, le montant total de 913 900 dollars demandé permettrait de financer le nouveau projet ponctuel de remplacement de deux ascenseurs desservant 6 étages dans le bâtiment principal (381 000 dollars) et la poursuite de quatre projets pluriannuels (337 900 dollars) : la modernisation du système de collecte des eaux de pluie et d'irrigation (138 000 dollars); la modernisation du système de lutte contre l'incendie (130 900 dollars); l'amélioration de l'accessibilité (69 000 dollars); la mise à niveau des logiciels et du matériel de contrôle des accès (195 000 dollars).

Tableau 33.8  
**Ressources nécessaires, par type de projet (CEPALC)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>A. Projet ponctuel (nouveau)</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	381,0
<b>B.1 Poursuite des projets pluriannuels en cours</b>	
Amélioration des dispositifs de sûreté et de sécurité	325,9
Amélioration des installations et des infrastructures	207,0
<b>Total partiel (B.1)</b>	<b>532,9</b>
<b>Total</b>	<b>913,9</b>

## 7. Commission économique pour l'Afrique

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 329 500 dollars*

- 33.23 Comme le montre le tableau 33.9, le montant total de 1 329 500 dollars permettrait de poursuivre trois projets pluriannuels : la remise en état du Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba (1 000 000 dollars) ; l'optimisation des espaces de bureaux (250 000 dollars) ; les travaux d'amélioration de la sécurité en ce qui concerne l'accès du personnel et des visiteurs et visiteuses (79 500 dollars).

Tableau 33.9  
**Ressources nécessaires, par type de projet (CEA)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>B.1 Poursuite des projets pluriannuels en cours</b>	
Amélioration des dispositifs de sûreté et de sécurité	79,5
Amélioration des installations et des infrastructures	1 250,0
<b>Total</b>	<b>1 329,5</b>

## 8. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 182 000 dollars*

- 33.24 Comme le montre le tableau 33.10, le montant total de 1 182 000 dollars demandé permettrait de financer deux nouveaux projets ponctuels (750 000 dollars) et deux nouveaux projets pluriannuels (432 000 dollars). Les projets ponctuels (750 000 dollars) portent sur le réaménagement de deux étages, notamment en ce qui concerne le système de climatisation, l'éclairage, le système anti-incendie, les cloisons, le faux plafond, le réseau et les prises électriques (500 000 dollars), et sur l'installation de panneaux solaires photovoltaïques (250 000 dollars). Les projets pluriannuels (432 000 dollars) portent sur l'amélioration de l'accessibilité du bâtiment et sur l'amélioration des salles de conférence au bénéfice des personnes handicapées.

Tableau 33.10  
**Ressources nécessaires, par type de projet (CESAO)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>A. Projet ponctuel (nouveau)</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	750,0
<b>B.2 Nouveaux projets</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	432,0
<b>Total</b>	<b>1 182,0</b>

## B. Réseau institutionnel

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 844 300 dollars*

- 33.25 Le projet de réseau institutionnel est géré par le Bureau de l'informatique et des communications. Les achats de matériel, tel que des commutateurs et routeurs standard, sont regroupés autant que possible afin d'obtenir des prix de gros et le matériel est installé dans tous les lieux d'affectation de manière que le réseau local soit conforme aux normes en vigueur au Siège.
- 33.26 Un montant de 4 844 300 dollars est proposé pour financer les activités à caractère récurrent relatives au réseau institutionnel, comme suit :
- a) Un montant de 2 567 300 dollars pour la mise à niveau et l'entretien de l'infrastructure du réseau institutionnel dans les locaux techniques du Siège de l'ONU qui desservent les bâtiments du Secrétariat, de l'Assemblée générale et des conférences ;
  - b) Un montant de 1 667 000 dollars au titre du contrat de maintenance couvrant le Siège, les bureaux hors Siège et les commissions régionales. Ce contrat concerne tout le matériel réseau et téléphonique et garantit le même niveau de service à tous les lieux d'affectation, ce qui est de plus en plus important au vu des besoins liés aux progiciels. Le volume et la valeur du matériel et des systèmes couverts par le contrat de maintenance ont augmenté, certains devant être remplacés ou regroupés ;
  - c) Un montant de 610 000 dollars pour la maintenance et le renouvellement des applications pare-feux Check Point au Siège, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales. Étant donné l'importance du réseau informatique mondial et du réseau de communication mondial pour les opérations de l'ensemble du Secrétariat, la sécurité informatique et la protection contre les cyberattaques sont essentielles. Les ressources demandées serviront à acquérir le matériel et les licences nécessaires pour maintenir à jour les pare-feux de l'Organisation afin de protéger l'ensemble du système contre les cyberattaques et les pertes de données.

Tableau 33.11  
**Ressources nécessaires, par type de projet (Bureau de l'informatique et des communications)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>B. Projets pluriannuels</b>	
Poursuite des projets en cours	4 844,3
<b>Total</b>	<b>4 844,3</b>

## C. Grands projets de construction

- 33.27 Comme indiqué au paragraphe 33.7 ci-dessus, conformément à la résolution [75/252](#) de l'Assemblée générale, des estimations concernant les principaux projets de construction (le Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève, le remplacement des bâtiments à usage de bureaux A à J au siège de l'Office des Nations Unies à Nairobi, la rénovation de l'Africa Hall au siège de la CEA, le projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP et la rénovation du bâtiment nord du siège de la CEPALC) sont fournies, à titre indicatif et pour information uniquement, à l'annexe du présent fascicule.

## D. Système normalisé de contrôle des accès

- 33.28 La dernière entreprise majeure de normalisation et de modernisation de l'architecture de sécurité physique à l'ONU a débuté en 2005, et sa deuxième phase a été mise en œuvre en 2009-2010. Le système normalisé de contrôle des accès a été conçu pour renforcer la sécurité physique du Siège et des autres centres de l'Organisation et pour que les normes minimales de sécurité opérationnelle établies pour les villes sièges soient respectées. Au cours des dix dernières années, l'ONU n'a pas investi de ressources importantes dans son infrastructure de sécurité physique et s'est contentée d'assurer l'entretien courant des dispositifs mis en place dans le cadre du système normalisé de contrôle des accès. Ces dispositifs sont devenus obsolètes et nécessitent donc des mises à niveau.
- 33.29 Au vu des nouvelles menaces et de celles qui sont apparues ces dernières années, notamment les attaques à la voiture-bélier, l'utilisation du feu en tant qu'arme, les tireurs « actifs », les attaques complexes et les manifestations violentes, il est urgent de remplacer et de moderniser les dispositifs de sécurité physique au Siège et dans les autres centres de l'Organisation afin d'offrir un environnement sûr et sécurisé aux représentantes et représentants et au personnel tout en préservant un climat d'ouverture propice à la participation de la société civile. Les équipes chargées de la sécurité à l'ONU doivent également être en mesure d'intervenir en cas de troubles civils ou d'attaques visant les infrastructures, qui sont de plus en plus fréquents. De plus, compte tenu de la convergence de la cybersécurité et de la sécurité physique, les systèmes de sécurité essentiels doivent également faire l'objet d'une protection adéquate.
- 33.30 Pour faire face aux situations d'urgence, le Secrétariat a commencé, dans la limite des ressources existantes, à remplacer le matériel obsolète et à moderniser les systèmes de sécurité essentiels afin d'éviter qu'une défaillance majeure se produise et fasse peser des risques élevés sur le personnel de l'ONU, les représentantes et représentants et les visiteurs et visiteuses. Pour la poursuite du projet, un montant de 3 723 000 dollars est proposé au chapitre 33 du projet de budget-programme pour 2022; il devrait permettre de financer les mises à niveau essentielles des dispositifs de contrôle des accès et de vidéosurveillance et de répondre aux besoins urgents de manière à préserver l'efficacité des systèmes de sécurité.
- 33.31 Le Département de la sûreté et de la sécurité procède actuellement à un examen approfondi des systèmes de sécurité physique mis en place au Siège et dans les autres centres de l'Organisation afin de remédier à leur insuffisance face aux menaces nouvelles et émergentes qui pèsent sur la sécurité, ce qui lui permettra d'avoir une bonne vue d'ensemble de la situation et de l'étendue des mises à niveau et des améliorations qu'il faudra mettre en œuvre entre 2023 et 2028. Les résultats de cet examen seront communiqués aux États Membres dans le projet de budget-programme pour 2023.

Tableau 33.12

**Ressources nécessaires, par type de projet (Siège, Département de la sûreté et de la sécurité)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>B. Projets pluriannuels</b>	
Nouveaux projets	3 723,0
<b>Total</b>	<b>3 723,0</b>

## Annexe

## Estimations concernant les grands projets de construction (à titre indicatif)

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>2021 (crédits ouverts)</i>	<i>2022 (prévisions avant actualisation des coûts)<sup>a</sup></i>
<b>Chapitre 33</b>		
<b>Grands projets de construction<sup>b</sup></b>		
Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève	53 121,2	82 204,2
Remplacement des bâtiments A à J au siège de l'Office des Nations Unies à Nairobi	7 157,3	2 121,3
Projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP	5 237,8	5 726,1
Rénovation du bâtiment nord au siège de la CEPALC	1 424,5	6 218,1
Rénovation de l'Africa Hall au siège de la CEA	–	3 132,9
<b>Total partiel (chapitre 33)</b>	<b>66 940,8</b>	<b>99 438,6</b>
<b>Chapitres 18, 19, 21, 29G et 34<sup>c</sup></b>	<b>2 059,5</b>	<b>3 755,9</b>
<b>Total</b>	<b>69 000,3</b>	<b>103 194,5</b>

*Abréviations* : CESAP = Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ; CEA = Commission économique pour l'Afrique ; CEPALC = Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; ONUG = Office des Nations Unies à Genève ; ONUN = Office des Nations Unies à Nairobi.

<sup>a</sup> Les estimations concernant les grands projets de construction sont fournies à titre indicatif et pour information uniquement.

<sup>b</sup> Ce montant ne tient pas compte des ressources destinées à remédier à la détérioration et aux capacités limitées des installations de conférence de l'ONUN dans l'attente d'une décision de l'Assemblée générale, qui se prononcera sur les prochaines étapes durant la partie principale de sa soixante-seizième session.

<sup>c</sup> Dépenses de personnel liées aux grands projets de construction présentés à la section C, qui ne figurent pas dans le présent chapitre.